



FABRICATION & SERVICES

Bourgogne Franche - Comté

ELECTRICIEN

METIER

L'électricien réalise des travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques dans des bâtiments à usage domestique, tertiaire et industriel selon les règles de sécurité. Il peut câbler et raccorder des installations très basse tension (téléphonie, informatique, alarmes, ...). Il peut effectuer des travaux de dépannage et de maintenance.

PROFIL

L'électricien doit avoir des notions de courant faible et norme électrique (C15.100, etc ...) Il peut être amené à faire des tranchées, des soudures, réaliser et lire des plans. Les qualités nécessaires sont : la polyvalence (déplacements de chantier en chantier) et la réactivité (interventions d'urgence).

CARRIERE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce sur des chantiers (entretien, neuf, réhabilitation) au sein d'entreprises du bâtiment ou d'entreprises artisanales parfois en contact avec des clients. Dans certains cas, elle peut impliquer des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours. L'activité peut s'exercer les fins de semaine et être soumise à des astreintes sur certaines spécialités.

FORMATION APRES LA 3ème

Niveau III : CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques

Niveau IV : Bac pro (ELEEC) électrotechnique, énergie et équipements communicants, BP Installations et équipements électriques, Bac Pro systèmes électroniques numériques, BTM installateur en équipements électriques

Niveau V : Bac+2 (BTS/DUT) pour certains secteurs (domotique, électrotechnique, automatisme, ...) et pour les postes d'encadrement d'équipe

Niveau VI : Mention complémentaire (MC) maintenance en équipements et installations électriques, Mention complémentaire (MC) technicien en énergies renouvelables, option énergie électrique ou option énergie thermique.

Lien pour de plus amples informations : <https://www.fedelec.fr>

